

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 20 mars 2026

PRESENTS :

Mesdames SEGUIN Cécile, DRESSAYRE Pauline, ECKERT Marie, DAVIRON Agathe, DELPECH Claire, GALIBERT Christine, Messieurs DYE Alexandre, BENIT Michel, WURTZ Axel, BOURDIOL François, SICRE Gabriel et CALAS Vincent

ABSENTS avec Procuration :

Secrétaire de séance : Axel Wurtz

La séance débute à 18h30

Le PV du Conseil Municipal du 17 février 2026 est approuvé.

Mr le Maire Alexandre Dye a ouvert la séance, et donné la présidence et la parole à la doyenne des nouveaux élus , Claire Delpech.

Claire a précisé les articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT. Elle a présenté l'équipe municipale élue.

1. Election du Maire (présidée par Mme DELPECH, doyenne)

A la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le Conseil Municipal procède à l'élection du nouveau maire ;

Candidate : Mme Cécile SEGUIN

Le vote s'effectue selon les règles en vigueur et donne les résultats suivants :

- Votants : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Exprimés : 9
- Majorité absolue : 6
- Bulletins : Mme Cécile SEGUIN : 9

Mme Cécile SEGUIN est élue Maire d'Azillanet

2. Détermination du nombre d'adjoints – Election des adjoints

Le nombre de trois adjoints est décidé.

La liste suivante est proposée :

- 1^{er} adjoint M Michel Benit
- 2^{ème} adjoint Mme Pauline Dressayre
- 3^{ème} adjoint M Axel Wurtz

Le vote s'effectue selon les règles en vigueur et donne les résultats suivants :

- Votants : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Exprimés : 9
- Majorité absolue : 6
- Bulletins : Liste Michel BENIT – Pauline DRESSAYRE – Axel WURTZ : 9

Sont élus :

1^{er} adjoint : M Michel Benit

2^{ème} adjoint : Mme Pauline Dressayre

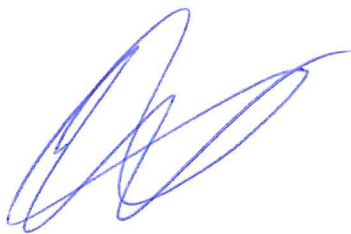
3^{ème} adjoint : M Axel Wurtz

3. Lecture, notification et diffusion de la charte de l'élu local

Mme Cécile Seguin fait la lecture de la charte.

La séance est levée à 19h.

M le Secrétaire
Awel WURTZ



Mme le Maire
Cécile SEGUIN

